

Conseil Municipal du 05 juin 2026

Début de séance à 17h30

Présents :

- Dominique David
- Didier Rosec
- Alexandra Turani I Belloto
- Patrick Besse
- Laurent Aussillous
- Quentin Labat
- Pauline Chevalier
- Coralie Faugéras
- Robert Carré
- Vincent Lefrançois
- Christelle Fleutôt
- Patrick Bonnet
- Josiane Guillon

Secrétaire de séance : Pauline Chevalier

Dominique David

J'ouvre la séance en faisant l'appel. Madame Sylvie Dulau est représentée par madame Alexandra Turani I Belloto et madame Pascale Lartigue par monsieur Patrick Bonnet.

Point 1 : Elections sénatoriales :

Dominique David

C' est une séance un peu exceptionnelle puisque nous devons procéder à la désignation des candidats pour les élections sénatoriales. Il faut que nous désignions, un peu comme l'élection du maire en début de mandat, un bureau électoral :

- Un président : Dominique David
- Une secrétaire : Pauline Chevalier
- 2 conseillers les plus âgés : Robert Carré et Patrick Bonnet.
- 2 conseillers les plus jeunes : Coralie Faugéras et Quentin Labat.

En application des articles L289 Article 133 du code électoral les délégués supplémentaires et leurs suppléants sont élus sur la même liste sans débat à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel. Les délégués sont élus dans les communes de 1000 à 8990 habitants parmi les membres du conseil municipal et les suppléants sont élus soit parmi les membres du conseil municipal, soit parmi les électeurs de la commune. Conformément aux articles L.284 à L.286 du code électoral, le cas échéant l'article L.290-1 ou L.290-2, le conseil municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants. Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués, délégué supplémentaire et du suppléant à élire, soit sur une liste incomplète. Chaque liste de candidats aux fonctions de délégué et de suppléant est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Est-ce que l' opposition a une liste à présenter ?

Patrick Bonnet

Non

Dominique David

Nous avons une liste à présenter. Notre liste comporte donc comme délégué titulaire moi-même, Dominique David, Robert Carré, Pauline Chevalier, et en suppléant Vincent Lefrançois, Coralie Faugeras et Didier Rosec.

Résultats :

13 voix pour notre liste et 2 votes blancs.

Point 2 : Subventions aménagement voirie – Feu récompense :

Didier Rosec

Lors de notre campagne pour les municipales, au cours du porte-à-porte les résidents de la route de Lucmau nous ont fait part de leurs soucis sur la dangerosité de cette route.

Le constat est simple : de très nombreuses voitures circulent avec une vitesse excessive. Nous avons reçu par le département de la Gironde une demande de dossier de subvention. Ces subventions sont tirées des amendes récupérées au sein de la région et du département. Le département peut en reverser un quota pour des sujets liés à la sécurité routière. De ce fait, nous avons monté un dossier en ce sens pour un feu récompense. Nous n' avons que 2 devis sur 3 demandes faites car il est très difficile d' établir un contact téléphonique avec certaines sociétés.

Nous avons validé le devis le plus cher parce que la société nous a toujours répondu à nos sollicitations et collabore avec de nombreuses communes au plan national, contrairement à l' autre entreprise. Cette attitude avant la signature du devis laisse présager des dysfonctionnements en cas de besoin de SAV.

Nous nous sommes rapprochés de la Maison départementale des infrastructures de mobilité Sud-Gironde qui a émis un avis favorable concernant la pose d'un feu récompense dans notre agglomération, en précisant que le positionnement de l'aménagement de sécurité devra correspondre aux recommandations de la fiche concept du Cerema. Le Cerema est un centre d'études et d'expertise sur les risques environnement, mobilité, aménagement. Service qui est en partenariat avec l'État.

Ensuite, nous avons travaillé sur le plan de financement. C'est un coût total hors taxe de 6 774 €. Avec le département, on aurait une subvention de 40 % (soit environ 4 877 €) avec 1,20 de coefficient départemental de sécurité.

Certes nous n' avons pas encore les subventions. Mais vous n'êtes pas sans savoir que le budget du département est relativement serré, donc l' obtention de cette subvention n' est pas acquise. Si ce n' est pas le cas, ce dossier sera reporté à l' année suivante.

Patrick Bonnet

À quelle distance il va être mis du carrefour de la National ?

Didier Rosec

Il ne sera pas du tout à côté du carrefour mais à 300 ou 400 mètres. La fiche du Cerema va nous imposer des distances. Par exemple, on ne peut le mettre à côté d'un passage piéton, ni à proximité d' un carrefour.

La subdivision des infrastructures du Sud Langon se déplacera pour nous conseiller pour la pose.

Patrick Bonnet

Si la distance est trop grande, à partir du moment où on rentre dans le bourg, la réaccélération est toujours possible. Ça, c'est la première chose. La deuxième, le risque, c'est que ce rouge sera franchi s'il n'y a pas de solution.

Didier Rosec

Je vous invite à aller sur la commune d' Escource, il y a des feux récompense et ça marche très bien. De plus les forces de l' ordre peuvent constater l' infraction si un véhicule ne respecte pas la signalisation.

Patrick Bonnet

Si c'est constaté, mais je pense que le gendarmerie ou la police vont pas rester toutes les 5 minutes.

Didier Rosec

Je pense qu'il vaut mieux quand même un dispositif de prévention pour rassurer la population.

Dominique David

Ce qui est qui est intéressant avec ce dispositif, c'est qu'en fait si vous êtes en pleine accélération, en tout cas à grande vitesse, et que vous voyez le feu rouge au bout, forcément ça vous freine.

Patrick Bonnet

La question est subsidiaire, mais justement pour pallier peut-être cet inconvénient, est-ce que les promoteurs du produit ne prévoient pas éventuellement une caméra enregistrante pour le franchissement du feu au rouge ?

Dominique David

Ça on verra dans un second temps.

Didier Rosec

Pour toute pose de caméra dans un lieu public il doit être fait une demande d'autorisation à la préfecture. Donc il n'est pas entendu que ces feux soient équipés de vidéoprotection.

Dominique David

En tout cas, comme tout ce qui sera fait, il y aura une évaluation faite au bout d'un an et on verra si effectivement c'est intéressant de le garder à cet endroit ou pas, et aussi d'envisager un autre dispositif.

Dominique David

On passe au vote ?

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

Les Elus valident ce projet à l' unanimité.

Point 3 : Avis pisciculture :

Dominique David

Suite aux échanges que nous avons eu la dernière fois et aux questions qui restaient sans réponse, une partie du conseil municipal s' est déplacé pour visiter la société piscicole de Perroutha. Nous avons eu droit à une visite très détaillée de l'exploitant. Et nous avons pu poser toutes les questions qui nous passaient par la tête. Nous avons effectivement constaté que seulement une partie de la rivière, enfin du débit de la rivière, était déroutée vers la pisciculture, qu'il y avait une passe à poissons qui permettait donc aux poissons de la rivière de traverser l'installation et que a priori l'eau n'est pas consommée par les poissons. L' eau traverse la pisciculture. Il y a des analyses régulières référencées dans un registre spécifique. Nous avons demandé

l'avis du Syndicat du Ciron qui sont favorable avec une réserve : la limitation à 150 tonnes pour la production.

Je vous propose de rendre un avis similaire, c'est-à-dire un avis favorable sous réserve de limiter la production à 150 tonnes.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Les Elus valident un avis similaire à celui du syndicat du Ciron à l'unanimité.

Point 4 : Questions diverses :

Dans les questions diverses, plutôt une information en fait. Nous luttons là depuis plus de 10 jours contre une énorme fuite d'eau qui a été identifiée en fait à partir du contrôle des factures de Suez. Nous avons constaté que depuis la fin de l'année dernière en fait il y avait une surconsommation sur les factures de l'école. Nous avons fait intervenir une société qui détecte les fuites et qui en a détecté 3 sur les canalisations sous la haie. Il y a également une 4^{ème} fuite dont l'emplacement exacte est à déterminer. Toute la semaine précédente, l'eau n'était ouverte que lors de la présence des enfants mais désormais, les fuites représentent une perte d'argent trop importante et nous avons pris la décision de fermer l'école lundi 8 juin et mardi 9 juin afin de réaliser des travaux en urgence. La cantine n'étant pas touchée, les enseignants assureront un service minimum pendant ces deux jours et il y aura un accueil pour la garderie. Un mail a été envoyé ce 5 juin à tous les parents d'élèves. Les travaux débiteront lundi matin afin de ne pas réparer les

canalisations existantes trop atteintes mais de les changer complètement en réalisant un réseau parallèle hors de la haie.

Je vous informe d'ores et déjà que, vu l'urgence de la situation, nous n'avons que 2 devis. Nous espérons pouvoir rouvrir l' école dès jeudi matin.

Vous savez également que les cloches sont en panne depuis le mois de mars. Un devis avait été signé en mars pour une intervention seulement en octobre. Après échange avec Mme Méric, j' ai relancé le prestataire qui devrait pouvoir intervenir d' ici la fin du mois de juin.

Je souhaiterai aussi que l' on fasse un retour sur les commissions qui se sont réunies.

Lesquelles se sont tenues, et ont été mises en place ?

Alexandra Turani I Belloto

La commission sociale, on en avait parlé lors du dernier conseil. Je pense que vous avez reçu le détail de ce qui s'est passé.

La commission communication On a discuté pour mettre en place, repartir sur les communications de tout type et le site. Il y avait effectivement peu de participants, mais quand même des gens extérieurs qui s'intéressaient au sujet. Il y a un monsieur qui est là régulièrement, qui vient aux commissions et qui est venu aussi à la dernière commission, mardi, «Culture Animation», avec d' autres habitants de la commune, ravies de participer et d' échanger. Des idées ont été lancées comme une animation pour le 11 novembre, l' éclipse du 12 août, un agenda commun des animations en ligne etc

Dominique David

Pendant la canicule, Robert Carré s'est chargé d'appeler beaucoup de gens de la commune.

Robert Carré

Le mercredi, j'ai appelé les habitants. Et le jeudi avec une habitante, j'ai été voir 7-8 personnes à peu près.

Josiane Guillon

Je crois qu'on avait des numéros de téléphone de personnes âgées qu'on appelait lors de la précédente mandature. Moi, je sais que chaque année je l'ai fait en période de canicule, donc je trouve que c'est bien de s'intéresser à ça.

Dominique David

Il y avait une réunion très intéressante hier soir d'ailleurs, qui organisé à l'initiative de Jean-Pierre Thévenot, sur les seniors, l'isolement et le fait de ne pas sortir.

Robert Carré

C'était très très bien. Il y avait une cinquantaine de personnes.

Dominique David

L'idée qui est ressortie, c'est de mettre en place un petit groupe de citoyens qui se charge justement de lutter contre l'isolement et aller dans leur quartier, etc., visiter régulièrement les uns et les autres et voir quand en fait, et au moins nous signaler ce qui arrive un peu assez spontanément d'ailleurs, de personnes qui viennent nous signaler qu'un voisin va pas très bien. C'est intéressant.

Josiane Guillon

Je reviens sur le sujet que vous avez abordé parlé lors du dernier conseil municipal par rapport au carrefour de la nationale quand on sort justement

d'ici vers la nationale pour aller vers Bazas ou Captieux. Il est indispensable de faire quelque chose par rapport aux gens qui se garent en bordure de route et bloquent la vue.

Didier Rosec

Oui tout à fait, c'est très dangereux.

On est au courant. Ça a été débattu même quand j'étais dans l'opposition. Même madame Jacqueline Lartigue n'a pas réussi à leur faire entendre raison.

Patrick Bonnet

Mais est-ce que ça serait pas possible de faire un arrêté municipal ? Parce qu'il y a quand même un arrêt de bus.

Didier Rosec

Il faut voir.

Josiane Guillon

Les propriétaires, ils ont quand même un garage pour stocker 3 voitures derrière. Je sais, c'était mon ancienne maison. Donc nous, on s'est jamais garé en bordure de zone piétonne.

Dominique David

Il faut déjà aller les voir.

Josiane Guillon

C'est dangereux. Alors s'ils se garent pas là, ils se garent sur la zone piétonne. D'un côté comme de l'autre, ça empêche les usagers pour pouvoir marcher.

Dominique David

Oui c'est vraiment dangereux.

Didier Rosec

On ira les voir et se renseigner auprès de la gendarmerie et de la DIRSO pour voir ce qu'on peut faire.

Nous devrions pouvoir, sous réserve de confirmation, mettre un arrêté d'interdiction de stationner notamment sur les zones piétonnes. En outre, sur cette route, il y a des transports exceptionnels.

Josiane Guillon

Jacqueline Lartigue avait été les voir, elle leur avait dit, mais ça continue quand même.

Dominique David

Nous devons vérifier si nous avons cette compétence. Donc à vérifier.

Didier Rosec

Je me renseignerai auprès des infrastructures et du département, mais peut-être que si vous avez encore des contacts avec Jacqueline Lartigue, demandez-lui pourquoi l'arrêté n'a pas été fait, pourquoi les panneaux n'ont pas été mis. Parce que cette histoire, je la connais depuis 5 ans. Alors peut-être qu'elle nous donnera la réponse directement en disant c'est pas possible. Et à partir de là, on ne pourra faire qu'aller voir les gens et leur expliquer que c'est dangereux, et qu'ils peuvent s'exposer quand même à des plaintes pour mise en danger d'autrui.

Patrick Bonnet

J'ai reçu le rapport de la commission d'aménagement foncier dans le cadre de la LGV, la CIAF, qui m'a été envoyé par le département. Je pense que personne

ne l'a reçu. Donc volontiers j'en fais état. Si vous me donnez une adresse, je vous transfère les 3 documents que j'ai reçus.

C'est-à-dire le PV, la composition de la commission et la présentation qui a été faite lors d'une réunion du mois de janvier. D'accord. Comme ça, vous aurez une idée de ce qu'est la commission d'aménagement français.

Dominique David

Pouvez-vous l' envoyer à l' adresse mail de la Mairie direction. Normalement, nous sommes censés y siéger également, non ? Il y a d'autres réunions prévues ?

Patrick Bonnet

Avec ce compte-rendu, vous aurez une information de ce qui s'est passé. Compte tenu que la LGV, ça bouge pas mal, que le département freine au maximum, cette commission a été imposée par le préfet au département.

Dominique David

En tout cas, j'en ai absolument pas entendu parler. Et puis nous avons tous signé à la CDC, notamment la fameuse tribune. Mais je n'ai pas eu vent d'autres actions, d'autres actions à caractère institutionnel.

Concernant la LGV, vous savez qu'il y a une réunion qui est organisée par NiNa à Bernos-Beaulac, le 18 juin, suivi d' une grosse opération le 4 juillet.

Il y a aussi la fusée, l'œuvre d'art contemporain, qui est arrivée à Bacourey. L'inauguration, c'est le 12 juin à 19h.

La séance est levée à 18h31.